



**ÉCOLE DE MONITEURS
ET D'ENTRAÎNEURS**



FORMATIONS 2012

Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ

Avenue du Grand Large 4 – 7000 MONS

☎ 065/84.26.21 (du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30)

Fax 065/34.72.62 - E-mail centre@aftnet.be

FORMATIONS 2012

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE : YVES BECKERS

Secrétariat Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ
Avenue du Grand Large 4
7000 MONS
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30
☎ 065/84.26.21
Fax 065/34.72.62
E-mail centre@aftnet.be

Yves BECKERS Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00
☎ 065/84.79.97
Fax 065/34.72.62
E-mail yves.beckers@aftnet.be

FORMATIONS ORGANISÉES EN 2012

- Animateur mini-tennis Pages 4 et 5
- Animateur tennis Pages 6 et 7
- Stage préparatoire à la formation moniteur "niveau I" 2013 Page 8
- Moniteur "niveau I" Pages 9 et 10
- Moniteur "niveau II" Pages 11 et 12
- Moniteur "niveau III" Pages 13 et 14

LIEUX DES FORMATIONS

Animateur mini-tennis et animateur tennis : dans les régions.

Stage préparatoire moniteur "niveau I" : au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

Formation moniteur "niveau I" : au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS et au TENNIS HUY.

Formation moniteur "niveau II" : au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

Formation moniteur "niveau III" : au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

VADE-MECUM

Ce document reprend tous les renseignements utiles aux formations de moniteurs et d'entraîneurs. Vous pouvez vous le procurer au secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. de MONS.

FORMATION ANIMATEUR MINI-TENNIS

CHAMP DE COMPÉTENCES

Initier les enfants de 4 à 7 ans au mini-tennis, de la découverte de l'activité à la maîtrise de l'échange sur un terrain de 12 mètres, avec une palette ou mini-raquette et une balle en mousse.

CONTENU DU MODULE DE FORMATION

Seize heures de formation

- Education et développement des conduites motrices par des activités de jeux de raquette.
- Mini-tennis 12 mètres, balle mousse : pratique de l'échange ... de la collaboration à l'opposition, notions technico-tactiques de base, premiers schémas en vue du gain du point.
- Premières compétitions sur un terrain de 12 mètres : organisation - réglementation.

Une journée de stage

- Une journée d'application avec de jeunes enfants, dans le cadre d'une activité de mini-tennis mise sur pied par l'A.F.T., soit en collaboration avec une fédération sportive scolaire, soit avec un club, ...
- La rédaction d'un rapport de stage qui doit être adressé dans les quinze jours suivant la journée d'application au conseiller pédagogique, Yves BECKERS, Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, Avenue du Grand Large 4 à 7000 MONS.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1er cas - Enseigner dans le primaire ou être régent ou licencié en éducation physique ;
- Suivre des études pour être instituteur, régent ou licencié en éducation physique.
- 2e cas Etre âgé de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours, être affilié et être recommandé par le président de son club (lettre accompagnant la demande d'inscription).
- 3e cas Etre inscrit à la formation pour l'obtention du brevet, 1^{er} niveau : moniteur "niveau I".
- 4e cas Etre âgé de 16 à 18 ans au début de la formation, être classé au minimum B+4/6 et :
- Etre recommandé par le président de son club ou par le directeur de l'école de tennis ;
- S'engager à suivre la formation animateur tennis dans l'année et donc s'engager à suivre la formation moniteur "niveau I" dès l'âge de 18 ans.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard quinze jours avant le début de la formation.

DROIT D'INSCRIPTION

90 euros.

OBTENTION DU **CERTIFICAT FEDERAL D'ANIMATEUR MINI-TENNIS**
RECONNU PAR LA COMMISSION PEDAGOGIQUE A.D.E.P.S.-A.F.T.
si présence active aux seize heures de formation et à la journée de stage,
après remise et approbation du rapport de stage.

Région	Lieu	Dates et heures
Brabant	SPORT VILLAGE Vieux Chemin de Wavre 117 1380 LASNE	Module I : 30 juin et 1er juillet de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Module II : 1er et 2 septembre de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Hainaut	CENTRE D'ENTRAINEMENT A.F.T. Armand CROMBEZ Avenue du Grand Large 4 7000 MONS	Module I : 14 et 15 avril de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Module II : 15 et 16 septembre de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Liège	TENNIS HUY Plaine de la Sarthe 22 4500 HUY	Module I : 25, 26, 27 et 28 juin de 18h00 à 22h00 Module II : 3, 4, 5 et 6 septembre de 18h00 à 22h00
Namur	TENNIS SQUASH GEMBLAUTOIS Rue Chapelle Moureau 25 5030 GEMBLoux	Module I : 2 et 3 avril de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Module II : 15 et 16 septembre de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Luxembourg	T.C. JEUNESSE ARLONAISE Rue du Maitrank 6700 ARLON	2 et 9 septembre de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

FORMATION ANIMATEUR TENNIS

CHAMP DE COMPÉTENCES

Animer un groupe de joueurs débutants sous le contrôle d'un moniteur "niveau I". Découverte des aspects technico-tactiques du tennis dans des situations de jeu adaptées au niveau des joueurs.

CONTENU DE LA FORMATION

Vingt heures sur le terrain

Groupes de six à huit candidats par module.

Technique

- Fondamentaux techniques, coup droit, revers à une main, revers à deux mains, volées, service, smash.
- Démonstration, progression avec tout type de balle.
- Transmission des informations (gestuelle et explications verbales avec mouvements à blanc).
- Qualités de la distribution et de la précision lors des échanges avec et sans rebond.
- Méthode de correction (évolutive).

Pédagogie

- Approche technico-tactique dès le début de la pratique.
- Aides méthodologiques.
- Découverte de l'échange grâce au matériel adapté : balles, raquettes, terrains, filets.
- Sensibilisation à la pratique sportive du tennis et aspect ludique.
- Situations de jeu variées de niveaux 1 et 2.

Tactique

- Régularité, précision, longueur amenée progressivement.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1er cas - Etre régent ou licencié en éducation physique (pas de condition de classement ni d'âge) ;
- Suivre des études pour être régent ou licencié en éducation physique (pas de condition de classement ni d'âge).
- 2e cas Etre âgé de 16 à 18 ans au début de la formation et :
- Etre classé minimum B+4/6 ;
- S'engager à suivre la formation moniteur "niveau I" dès l'âge de 18 ans.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard quinze jours avant le début de la formation.

DROIT D'INSCRIPTION

140 euros.

OBTENTION DU **CERTIFICAT FEDERAL D'ANIMATEUR TENNIS**
RECONNU PAR LA COMMISSION PEDAGOGIQUE A.D.E.P.S.-A.F.T.
si présence active aux vingt heures de formation.

Région	Lieu	Dates et heures
Brabant	SPORT VILLAGE Vieux Chemin de Wavre 117 1380 LASNE	Mercredi 22 février de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi 23 février de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Vendredi 24 février de 9h00 à 13h00
Hainaut	CENTRE D'ENTRAINEMENT A.F.T. Armand CROMBEZ Avenue du Grand Large 4 - 7000 MONS	Lundi 9 avril de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Mardi 10 avril de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Mercredi 11 avril de 9h00 à 13h00
Liège	TENNIS HUY Plaine de la Sarthe 22 4500 HUY	Mercredi 4 avril de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi 5 avril de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Vendredi 6 avril de 9h00 à 13h00
Namur-Luxembourg	TENNIS SQUASH GEMBLAUTOIS Rue Chapelle Moureau 25 5030 GEMBLoux	Mercredi 27 juin de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi 28 juin de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Vendredi 29 juin de 9h00 à 13h00

STAGE PRÉPARATOIRE À LA FORMATION MONITEUR "NIVEAU I" 2013

OBJECTIFS

- Permettre aux candidats de la formation moniteur "niveau I" d'améliorer leur niveau technique.
- Former techniquement des joueurs qui voudraient accéder à la formation moniteur "niveau I", alors qu'ils ne possèdent pas le classement minimum pour y participer.

CONDITIONS D'ADMISSION

S'engager à suivre la formation moniteur "niveau I" en 2013.

La participation à ce stage donne accès à la formation moniteur "niveau I" même si la personne ne possède pas le classement requis.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard le 15 octobre 2012.

DROIT D'INSCRIPTION

Deux formules possibles :

- En internat : 500 euros.
- En externat : 350 euros.

Pour pouvoir accéder au stage préparatoire, le candidat doit s'acquitter du droit d'inscription à ce stage et en même temps du droit d'inscription à la formation moniteur "niveau I" de 200 euros.

MODALITÉS DU STAGE

Quarante heures de cours techniques et tactiques.

Durant le congé de la Toussaint, du lundi 29 octobre 2012 à 9h00 au vendredi 2 novembre 2012 à 18h00.

FORMATION MONITEUR "NIVEAU I"

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours.
- Etre affilié à l'Association Francophone de Tennis ou à la Vlaamse Tennisvereniging.
- Ne pas être sous le coup d'une suspension fédérale.
- Etre ou avoir été classé minimum C15.4 en Messieurs, C15 en Dames ou, en cas de classement inférieur, avoir participé activement au stage préparatoire à la formation moniteur "niveau I" durant le congé de Toussaint 2011.
- Etre présent à la séance préliminaire du 14 janvier 2012.
- S'engager à suivre en 2012 le module de formation animateur mini-tennis organisé par l'A.F.T. dans les régions.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard le 9 janvier 2012.

Les 96 premiers candidats ayant fait parvenir leur inscription écrite seront admis à la formation spécifique et à l'épreuve technique d'admission.

DROIT D'INSCRIPTION

200 euros + 80 euros pour la partie didactique de la formation (en cas de réussite de l'épreuve technique d'admission).

SÉANCE PRÉLIMINAIRE

Le samedi 14 janvier 2012 à 18h00, au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

COURS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES

Seize heures sur le terrain (groupes de huit candidats, choix d'un des quatre modules ci-après à communiquer lors de la séance préliminaire), soit au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS, soit au TENNIS HUY.

Fondamentaux techniques : justifications, descriptions, corrections, progressions, situations de jeu.

Module I	Les mardis 24 janvier, 31 janvier, 7 février, 14 février	De 9h30 à 13h30 à MONS
Module II	Les jeudis 26 janvier, 2 février, 9 février, 16 février	De 9h30 à 13h30 à HUY
Module III	Samedi 18 février et dimanche 19 février	De 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 à MONS
Module IV	Lundi 20 février et mardi 21 février	De 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 à MONS

EXAMEN TECHNIQUE D'ADMISSION

Examen technique (oral et démonstration), au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS : horaire à fixer entre le jeudi 29 mars, le vendredi 30 mars et le samedi 31 mars.

Accès à la formation didactique aux candidats ayant obtenu 50 % à cette épreuve technique d'admission.

COURS THÉORIQUES SPÉCIFIQUES

Trois journées en classe (préparation mentale, préparation physique, tactique, méthodologie, pédagogie, situations de jeu, droit du sport, handisport), au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS :

- Le samedi 21 avril de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.
- Le dimanche 22 avril de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.
- Le mardi 1er mai de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

FORMATION DIDACTIQUE

Une semaine en internat du dimanche à 9h00 au vendredi à 22h00, soit au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS, soit au TENNIS HUY :

- Du dimanche 8 juillet au vendredi 13 juillet à MONS.
- Du dimanche 22 juillet au vendredi 27 juillet à HUY.
- Du dimanche 26 août au vendredi 31 août à MONS.

EXAMEN ÉCRIT

Au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

Première session : Le vendredi 28 septembre à 18h00.
Examen d'arbitrage à 20h00.

Deuxième session : Le vendredi 14 décembre à 18h00.
Examen d'arbitrage à 20h00.

EXAMEN DIDACTIQUE

Au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

Première session : Evaluation permanente durant la semaine de formation didactique.

Deuxième session : Le dimanche 16 décembre, suivant horaire.

STAGE

Une semaine au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS avec les présélectionnés A.F.T., lors d'une semaine de formation en 2013.

FORMATION MONITEUR "NIVEAU II"

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre affilié à l'Association Francophone de Tennis ou à la Vlaamse Tennisvereniging.
- Ne pas être sous le coup d'une suspension fédérale.
- Etre titulaire du brevet A.D.E.P.S. d'initiateur en tennis (formule 1995 à 2001) ou du brevet de moniteur "niveau I" (formule à partir de 2002).
- Etre ou avoir été classé minimum B+2/6 en Messieurs, B-2/6 en Dames ou, en cas de classement inférieur, avoir réussi la formation d'initiateur en tennis (formule 1995 à 2001) ou de moniteur "niveau I" (formule à partir de 2002) avec au minimum 70 % des points.
- Produire la preuve de la réussite des cours généraux A.D.E.P.S. du niveau aide-moniteur ou être régent ou licencié en éducation physique.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard le 16 janvier 2012.

DROIT D'INSCRIPTION

270 euros.

SÉANCE PRÉLIMINAIRE

Le samedi 28 janvier 2012 de 9h00 à 9h30, au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

COURS THÉORIQUES SPÉCIFIQUES

Trois journées en classe (préparation mentale, préparation physique, diététique, droit du sport, juge-arbitrage, méthodologie, pédagogie, tactique) :

- Le samedi 28 janvier de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
- Le dimanche 29 janvier de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h30.
- Le dimanche 5 février de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

FORMATION TECHNICO-TACTIQUE

Une semaine en internat ou en externat, du dimanche 1er avril à 9h00 au vendredi 6 avril à 19h00.

FORMATION DIDACTIQUE

Une semaine en internat, du dimanche 5 août à 9h00 au vendredi 10 août à 19h00.

EXAMENS

Examen	Première session	Deuxième session
Technique	Lundi 23 avril, mardi 24 avril et jeudi 26 avril, suivant horaire	Lundi 18 juin et mardi 19 juin, suivant horaire
Didactique	Evaluation permanente durant la semaine de formation didactique	Evaluation permanente lors du stage de guidance pendant la semaine de formation didactique "niveau III" en 2013
Théorique	Vendredi 28 septembre de 18h00 à 20h00	Vendredi 14 décembre de 18h00 à 20h00
Juge-arbitre régional	Vendredi 28 septembre à 20h00	Vendredi 14 décembre à 20h00

STAGE PÉDAGOGIQUE

Une semaine en internat, lors de la formation "niveau III" en 2013.

FORMATION MONITEUR "NIVEAU III"

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre affilié à l'Association Francophone de Tennis ou à la Vlaamse Tennisvereniging.
- Ne pas être sous le coup d'une suspension fédérale.
- Etre titulaire du brevet A.D.E.P.S. d'aide-moniteur en tennis (formule 1995 à 2001) ou du brevet de moniteur "niveau II" (formule à partir de 2002).
- Produire la preuve de la réussite des cours généraux A.D.E.P.S. du niveau moniteur ou être régent ou licencié en éducation physique.

1er°cas - Avoir réussi la formation d'aide-moniteur en tennis (formule 1995 à 2001) ou de moniteur "niveau II" (formule à partir de 2002) avec au minimum 70 % des points.

2e°cas - Avoir réussi la formation d'aide-moniteur en tennis (formule 1995 à 2001) avec moins de 70 % des points.

- Remettre à la commission pédagogique un dossier prouvant son expérience et son engagement dans la formation de jeunes éléments de valeur nationale durant un minimum de quatre ans (curriculum vitae).

- Réussir le test technique d'admission de moniteur "niveau III" (coups de fond avec effets, services avec effets).

3e°cas - Avoir réussi la formation d'aide-moniteur avant 1995.

- Etre ou avoir été classé au minimum B+2/6.

- Etre recyclé : participation active à une nouvelle formation de moniteur "niveau II", c'est-à-dire un week-end et une semaine en internat (pas d'examen, pas de stage).

- Remettre à la commission pédagogique un dossier prouvant son expérience et son engagement dans la formation de jeunes éléments de valeur nationale durant un minimum de quatre ans (curriculum vitae).

- Réussir le test technique d'admission du niveau moniteur "niveau III" (coups de fond avec effets, services avec effets).

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard le 21 mai 2012.

DROIT D'INSCRIPTION

270 euros.

TEST TECHNIQUE D'ADMISSION

Du lundi 11 juin au vendredi 15 juin 2012, suivant horaire.

SÉANCE PRÉLIMINAIRE

Le lundi 17 septembre 2012 de 9h00 à 10h00, au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ.

COURS THÉORIQUES SPÉCIFIQUES

Préparation mentale, droit du sport, gestion d'élites sportives, traumatologie, ostéopathie, technique de prévention, diététique, encadrement des compétitions, règlements

Les lundi 17 septembre, mardi 18 septembre, jeudi 20 septembre et vendredi 21 septembre 2012 de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h30.

Préparation physique, planification de l'entraînement, organisation d'une école de tennis, méthodologie, tactique

Du lundi 29 octobre 2012 au vendredi 2 novembre 2012 de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h30.

FORMATION TECHNICO-TACTIQUE

En internat, du dimanche 31 mars 2013 à 9h00 au vendredi 5 avril 2013 à 19h00.

FORMATION DIDACTIQUE

En internat, du dimanche 4 août 2013 à 9h00 au vendredi 9 août 2013 à 19h00.

EXAMENS

Examen	Première session	Deuxième session
Technique	Du lundi 29 avril 2013 au vendredi 3 mai 2013, suivant horaire	Du lundi 17 juin 2013 au vendredi 21 juin 2013, suivant horaire
Théorique	Vendredi 27 septembre 2013 à 18h00	Vendredi 13 décembre 2013 à 18h00
Didactique	1 ^{ère} partie : évaluation permanente durant la semaine de formation didactique 2 ^e partie : <ul style="list-style-type: none">▪ Du lundi 16 septembre 2013 au vendredi 20 septembre 2013, suivant horaire : présentation d'un ou de deux joueurs▪ Du lundi 16 décembre 2013 au vendredi 20 décembre 2013, suivant horaire : évaluation du travail réalisé	A une date à déterminer : présentation d'un ou de deux joueurs

STAGES

Une semaine de stage pédagogique dans le cadre d'une formation "niveau II" ou "niveau III" et, soit un stage de suivi compétitions, soit un stage de formation de cadres.